cesap formation | AGIR pour l'inclusion
Formation · Conseil · Recherche

3 nov. 2026
Paris

journée de formation thématique

L'autodétermination des personnes accompagnées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA)

www.cesap.asso.fr

JOURNÉE DE FORMATION THEMATIQUE

L'autodétermination des personnes accompagnées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) - 03 novembre 2026

Lorsqu'une personne rencontre des difficultés liées à la parole, au langage ou à la communication, que ce soit pour s'exprimer ou pour comprendre, le principe d'autodétermination ne peut s'exercer pleinement sans l'utilisation d'outils de communication alternative et améliorée (C.A.A.). En effet, comment peut-on faire des choix, indiquer ses préférences, prendre des décisions ou participer activement à la vie sociale si notre capacité à communiquer est entravée ? Comment exprimer ses intentions, ses opinions ou demander des éclaircissements si l'on ne dispose pas des moyens adaptés pour le faire ?
Cette journée d'étude a pour objectif de démontrer que la C.A.A, au-delà d'être des outils, constitue une véritable démarche essentielle, intimement liée au concept d'autodétermination. Ce sera l'occasion d'échanger, de partager des expériences et de découvrir comment la CAA peut devenir un levier pour favoriser la participation des personnes.

Objectifs

- Déployer différents leviers pour promouvoir l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Repérer des moyens de CAA et des stratégies permettant l'autodétermination des personnes accompagnées.
- Identifier les postures qui soutiennent ou freinent l'autodétermination des personnes, en lien avec des expériences vécues et situations concrètes.

Pré-programme

- Définition de l'autodétermination.
- Expérimentation des différentes dimensions de l'autodétermination : pouvoir d'agir, autonomie, autorégulation et réalisation.
- Définition de la Communication Alternative et Améliorée (CAA), principes et démarche.
- La CAA dans les recommandations de bonnes pratiques du polyhandicap.
- Repérer, pratiquer/manipuler différents moyens de CAA (signes, outils lights, boitiers et contacteurs parlants, tableaux, classeurs de communication, logiciels sur tablettes…)
- Comment adopter une posture de facilitateur de communication pour permettre l'autodétermination ?
- Découverte d'expériences vécues en lien avec l'autodétermination et la CAA (témoignage de personnes concernées et de leurs familles).
- Associer des moyens de CAA à des besoins d'autodétermination (situations concrètes).

Infos pratiques

60 Participants maximum

PUBLIC

Tous les professionnels intervenant auprès de personnes en situation de handicap de communication. Proches aidants, étudiants.

DURÉE

1 jour (7 heures)

LIEU

Paris

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

CO-ANIMATION

Sabine DOS SANTOS, Chargée de mission CAA, Cesap.
Elora DECOUPIGNY, Formatrice, Agir pour l'inclusion.

ÉVALUATION

Évaluation des acquis tout au long de la formation sur la base des productions personnelles.À l'issue de la formation, l'intervenant évalue l'atteinte des objectifs avec un questionnaire.

Méthode

- Alternance d'apports théoriques et d'expériences vécues, perfectionnement des connaissances et des compétences.
- Ateliers, mise en situation concrète.
- Echanges et réflexions, analyse de situations apportées par les stagiaires.
- Apports bibliographiques.

JOURNÉE DE FORMATION THEMATIQUE

L'autodétermination des personnes accompagnées grâce à la Communication Alternative et Améliorée (CAA) - 03 novembre 2026

*Tous les champs sont obligatoires pour le recueil des attentes et des besoins et l'émargement.

Coordonnées du participant*

☐ Mme ☐ M. Nom.....Prénom.....

Tél.....Email.....@.....

Profession.....

☐ Accessibilité : j'ai besoin d'aménagements spécifiques et je souhaite être contacté par le référent handicap

Etablissement employeur ou adresse personnelle pour les inscriptions individuelles*

Dénomination.....

Adresse.....

Tél.....Email.....

Contact.....

Email de facturation.....

Personnes accompagnées*

☐ Enfants ☐ Adolescents ☐ Adultes ☐ Personnes âgées

☐ Polyhandicap ☐ Autres(précisez).....

Modalité de participation*

☐ En présentiel (dans la limite des places disponibles)

Modalités de règlement (cocher l'option souhaitée)*

☐ Chèque (à joindre avec le bulletin) ☐ Virement (joindre le justificatif avec le bulletin)

Modalité d'inscription (cocher l'option souhaitée)*

☐ 380 € par personne (Professionnels) ☐ 42 € par personne (Proches aidants, étudiants)

(-25% à partir de 3 bulletins et plus pour le même établissement (remplir un bulletin par personne).

Les frais d'inscription ne comprennent ni l'hébergement, ni le repas. L'inscription sera definitive à réception du paiement global et dans la limite des places disponibles.

Date et signature du participant :

Signature du directeur et cachet de l'établissement :

Merci d'indiquer la référence AFC_0358 lors de votre virement ou au dos de votre chèque.

IBAN INTERNATIONAL BANK ACCOUNT NUMBER
FR 76 3000 4028 3700 0104 3283 194
BANK IDENTIFICATION CODE (BIC) BNPAFRPPPAA

La communication est une clé essentielle de l'autodétermination. Grâce à la communication alternative et améliorée, chacun peut exprimer ses choix, ses besoins et ses envies. Communiquer, c'est pouvoir agir sur sa propre vie.

«Cette journée de formation thématique est organisée en partenariat avec Agir pour l'inclusion»

cesap formation

62 rue de la Glacière
75013 paris
Tèl : 01 53 20 68 58
formation@cesap.asso.fr

Pour mener à bien sa mission, Cesap a créé et gère un centre de « formation documentation ressources » et des établissements et services, notamment : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce, Services d'Éducation, de Soins et d'Aide à Domicile, Centres d'Accueil Familial Spécialisé, Externats et Internats Médico-Éducatifs, Maisons d'Accueil Spécialisées, Équipe Relais Handicaps Rares Île-de-France, Pôles de Compétence et de Prestation Externalisée, Plateforme de Diagnostic Autisme de Proximité, Plateforme de Coordination et d'Orientation, Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif.